

logement

Avec France Rénov' s'unir pour mieux conseiller

Pour la troisième année consécutive, la communauté de communes du Haut Val de Sèvre coordonne la mise en place d'un espace conseil France Rénov'.

L'appel à manifestation d'intérêt « Plateformes de la rénovation énergétique », lancé en 2023 par la Région Nouvelle-Aquitaine, a permis à la communauté de communes Haut Val de Sèvre (CCHVS) d'être lauréate et de coordonner pour la troisième année consécutive la mise en place d'un espace conseil France Rénov' à l'échelle de quatre communautés de communes des Deux-Sèvres : Haut Val de Sèvre, Val de Gâtine, Parthenay-Gâtine et Mellois en Poitou.

« Ce service public de proximité se matérialise par 12 permanences délocalisées »

Mercredi 14 février au siège de la communauté de communes Haut Val de Sèvre, Jean-François Renoux, vice-président CCHVS, a précisé : « Le Haut Val de Sèvre, en tant que coordinateur, s'est engagé à porter cette plateforme au nom des autres EPCI (Établissement public de coopération intercommunale). Ce regroupement territorial est le fruit d'une réelle volonté politique et permet d'avoir les moyens nécessaires pour garantir une qualité de service public sur ce bassin de plus de 136.000 habitants. Nous avons 14% de logements qui sont en précarité énergétique en Nouvelle-Aquitaine et porteur d'emploi local, pour y répondre nous avons cet-



Les élus des quatre communautés de communes et les partenaires de France Rénov'. (Photo NR)

te plateforme. » L'objectif de celle-ci est d'offrir des points de repère pour faciliter les démarches des habitants concernant la rénovation de leur logement.

4.300 informations recensées en 2022

Adrien Villetaille, du Centre régional des énergies renouvelables (Crer) implanté à La Crèche, a détaillé les actions. « Nous aidons les particuliers à effectuer les travaux adaptés, à estimer le budget nécessaire et les aides financières dont ils peuvent bénéficier. Les informations et conseils délivrés sont gratuits, neutres et personnalisés. Ce service public de proximité se matérialise par douze permanences délocalisées sur l'ensemble des communautés de communes associées. » Le bilan 2022, très satisfaisant, fait état

de « 4.300 informations de premier niveau (juridique, sociale et autres délivrées), 1.600 conseils personnalisés aux ménages réalisés, 210 accompagnements de ménages à la rénovation globale ».

Quant au travail du Crer auprès des copropriétés, dont le territoire est peu pourvu, il se matérialise par trois informations au premier niveau – prestations identiques à celle des ménages – et quatre conseils personnalisés (discussion auprès des syndics, prédiagnostic énergétique...).

Renforcer les liens avec les professionnels

En 2024, ce partenariat sera renforcé avec les structures France services pour orienter les particuliers vers le bon interlocuteur et les accompagner. Les liens avec les profes-

sionnels seront renforcés, notamment grâce à des rencontres avec les fédérations d'artisans, les organismes bancaires, agences notariales et immobilières. Mon accompagnateur Renov' (MAR), une plateforme de rénovation et une porte d'entrée des particuliers, sera également mis en place. Cependant, à partir d'un certain niveau, le relais est passé à des structures spécialisées dont la liste est consultable sur le site web : france-renov.gov.fr

Contacts : Centre régional des énergies renouvelables (Crer), tél. 05.49.08.99.14 (ligne direct avec un conseiller France Renov' local) ou par email : contact@crer.info
Site service urbanisme CCHVS : cc-hautvaldesevre.fr ou tél. 05.49.76.79.58.